

16ème législature

Question N° : 9832	De Mme Lisette Pollet (Rassemblement National - Drôme)	Question écrite
Ministère interrogé > Agriculture et souveraineté alimentaire		Ministère attributaire > Agriculture et souveraineté alimentaire
Rubrique >élevage	Tête d'analyse >Pour un élevage de ruminants durable au service de territoires vivants	Analyse > Pour un élevage de ruminants durable au service de territoires vivants.
Question publiée au JO le : 11/07/2023 Réponse publiée au JO le : 26/12/2023 page : 11717		

Texte de la question

Mme Lisette Pollet alerte M. le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire sur les conséquences de la baisse de l'élevage de ruminants durable. L'élevage de ruminants français fait partie intégrante de l'histoire agricole française. Ce secteur irremplaçable de l'économie durable des territoires se trouve à un tournant de son histoire. Tout d'abord, l'avenir des territoires est intrinsèquement lié à celui des exploitations d'élevage bovin, ovin et caprin. Ce modèle témoigne des relations millénaires entre les humains et les animaux. Il valorise les sols et les ressources locales en associant les prairies et les cultures tout en offrant une gamme de produits animaux de haute qualité nutritionnelle et sanitaire. Faire disparaître ces élevages c'est voir s'effondrer tout un pan de l'économie. Ce modèle génère de l'emploi et une vitalité économique dans les territoires ruraux. Au-delà des emplois, ce sont de nombreuses activités commerciales, culturelles ou touristiques qui seront en danger. Ces animaux façonnent une mosaïque de paysages d'exception et sont au cœur de l'identité et du patrimoine des terroirs. Sous prétexte d'écologie, les élevages sont diminués en devenant les principaux responsables du changement climatique en raison de leurs émissions de méthane entérique. Mais pourtant ils contribuent à un environnement de haute qualité. Les cheptels d'herbivores entretiennent les prairies, utiles à la lutte contre le changement climatique et la protection de la biodiversité. L'élevage permet d'entretenir 700 000 km de haies et 13 millions d'hectares de prairies, soit 45 % de leur surface agricole utile. Cela permet de constituer des zones semi-naturelles ou infrastructures agro-écologiques propices à des lieux de refuge pour de nombreuses espèces selon l'institut de l'élevage. Par ailleurs, ces systèmes d'élevage durable permettent de garantir aux éleveurs des prix couvrant leur prix de production et un bon niveau de qualité de vie au travail. Ce modèle d'élevage durable est très majoritaire dans les territoires même si à l'échelle de la planète ce n'est pas le cas. Mme la députée demande que les élevages d'herbivores soient maintenus dans les prairies afin de les préserver et donc d'augmenter le stockage de carbone et de favoriser la biodiversité. Elle espère une cohérence dans les propos du Gouvernement quand l'heure des décisions arrivera. Elle souhaite qu'un cap politique clair soit assumé en faveur de la protection des systèmes d'élevage durables et que les décisions nationales et européennes convergent dans cette direction.

Texte de la réponse

L'élevage de ruminants apporte de nombreuses aménités rurales, reconnues par la communauté scientifique. Ainsi, les ruminants entretiennent par le pâturage les paysages et les maintiennent ouverts, empêchant la réinstallation de la forêt. C'est particulièrement important dans les régions de montagne, où l'élevage de ruminants est le plus

souvent la seule option possible en agriculture. Ces paysages ouverts sont la base des activités sociales et économiques des territoires, telles que le tourisme par exemple. Les élevages de ruminants fournissent aussi des produits de qualité, avec 51 appellations d'origine protégée laitières et 35 Labels Rouges de viande. Au-delà de cet apport au patrimoine culturel, les activités d'élevage herbivore génèrent des centaines de milliers d'emplois, participant ainsi à la vitalité économique des territoires ruraux. En outre, l'élevage d'herbivores contribue significativement au maintien de la biodiversité grâce aux prairies et aux bocages qu'il permet d'entretenir. En effet, prairies et haies constituent des abris et des ressources alimentaires vitaux pour la biodiversité des campagnes, en particulier les prairies permanentes et les haies en bon état écologique, très riches en espèces endémiques. En hébergeant les auxiliaires des cultures, ces surfaces en herbe et ces infrastructures agro-écologiques concourent au contrôle des ravageurs et à la réduction du recours aux produits phytosanitaires. Par ailleurs, les prairies stockent du carbone chaque année, ce qui améliore la fertilité des sols, ainsi que leur capacité à emmagasiner et à purifier l'eau tout en limitant l'érosion. La politique agricole commune soutient cette filière notamment au travers des aides couplées pour les animaux (aide aux bovins de plus de 16 mois, aides aux veaux sous la mère et aux veaux bio, aide ovine et aide caprine) et pour les végétaux (aide aux légumineuses fourragères), ainsi que, dans les zones montagneuses et défavorisées, par l'indemnité compensatoire de handicaps naturels. L'éco-conditionnalité quant à elle protège notamment les prairies [bonnes conditions agricoles et environnementales (BCAE) 1] ainsi que les haies et autres éléments non productifs du paysage (BCAE 8). S'agissant des haies, un « Pacte en faveur de la haie » a été présenté en septembre 2023. Il vise l'obtention d'un gain net du linéaire de haies de 50 000 kilomètres d'ici 2030 et sera doté d'un budget de 110 millions d'euros par an dès 2024. Enfin, c'est le secteur de l'élevage dans son ensemble qui est soutenu avec le « plan de reconquête de la souveraineté de l'élevage » annoncé par les ministres chargés de l'économie et de l'agriculture lors du dernier sommet de l'élevage en octobre 2023. Ce plan ambitieux exprime très concrètement l'engagement du Gouvernement en faveur des acteurs de ces filières. Il a pour but de mieux valoriser les apports de l'élevage, d'améliorer le revenu des éleveurs, d'accroître l'attractivité du métier d'éleveur et de replacer l'élevage au cœur de la transition écologique. Les objectifs de la planification écologique en agriculture ne seront pas atteignables sans prise en compte de toutes les externalités positives des élevages à l'herbe et de la nécessité de ne pas remplacer les productions par des importations à bas coût.